

#### DURÉE

1,00000 jours (soit 8 heures)

500 € par participant Soit 600 € TTC Frais de repas et d'hébergement non inclus

# **PUBLIC CONCERNÉ**

Professionnels de l'immobilier et du bâtiment souhaitant faire le point sur les procédures d'expropriation et de préemption.

# **PRÉREQUIS**

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos
- coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

# **PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation!

# **FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

# **ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

# **Expropriation, Préemption et Actualités**



La formation propose à la fois une étude théorique et une approche thématique et pragmatique des multiples aspects de la procédure d'expropriation et de préemption



- L'expropriation
- L'expropriabilité des biens
- La cession des biens
- Le droit de préemption
- Instauration des différents droits de préemption
- Exercice du droit de préemption



Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOPI

